

En 2020, le taux de couverture vaccinale des garçons, une dose à 15 ans s'élève à 0,7 % en Ardèche et 0,5 % dans la Drôme. Le taux de couverture vaccinale -schéma complet à 16 ans- ne sont pas diffusables pour raison de secret statistique.

Couverture vaccinale HPV (%) hommes en 2020

	1 dose à 15 ans	Shéma complet à 16 ans
Ardèche	0,7	sstat
Drôme	0,5	sstat
Auvergne-Rhône-Alpes	0,9	0,4
France métropolitaine	0,9	0,4

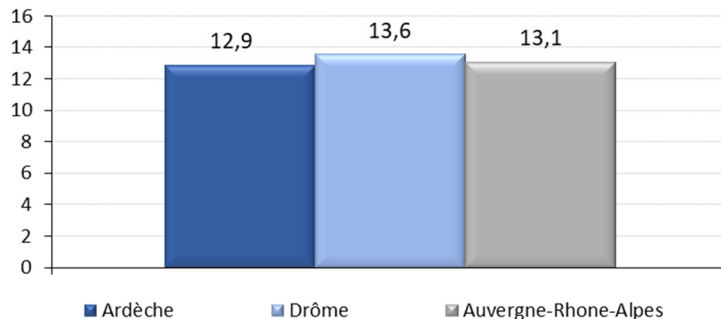
Sources : Cnam (Sniiram DCIR - 2015-2020), Santé publique France (2011-2019)

8. Les dépistages des cancers féminins

8.1. Dépistage des cancers du sein

En 2019, le taux de recours à la mammographie des femmes de tous âge s'élève à 12,1 % en Ardèche, un taux comparable au taux observé en Auvergne-Rhône-Alpes (13,1 %). Dans la Drôme, le taux de recours à la mammographie (13,6 %) est un peu supérieur au taux régional.

Taux (%) de recours aux mammographies femmes tous âge, 2019

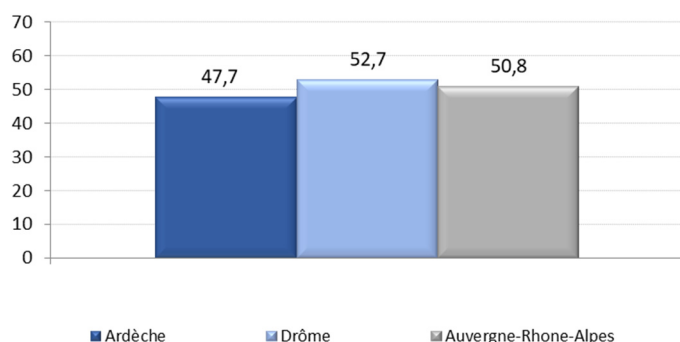


Sources : Cnam (Sniiram DCIR - 2019), Cnam (Sniiram DCIR - 2015-2019)

Le programme de dépistage organisé du cancer du sein proposé gratuitement, tous les deux ans, aux femmes de 50 à 74 ans, consiste en un examen clinique et une mammographie. Les femmes sont invitées par courrier à réaliser gratuitement cet examen auprès d'un radiologue agréé (une deuxième lecture de la mammographie est effectuée systématiquement par un second radiologue pour vérifier les mammographies classées normales en première lecture).

En 2019, le taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein s'élève à 47,7 % en Ardèche, un taux un peu inférieur à la moyenne régionale (50,8 %). Dans la Drôme, le taux de participation est un peu supérieur, 52,7 % au taux régional.

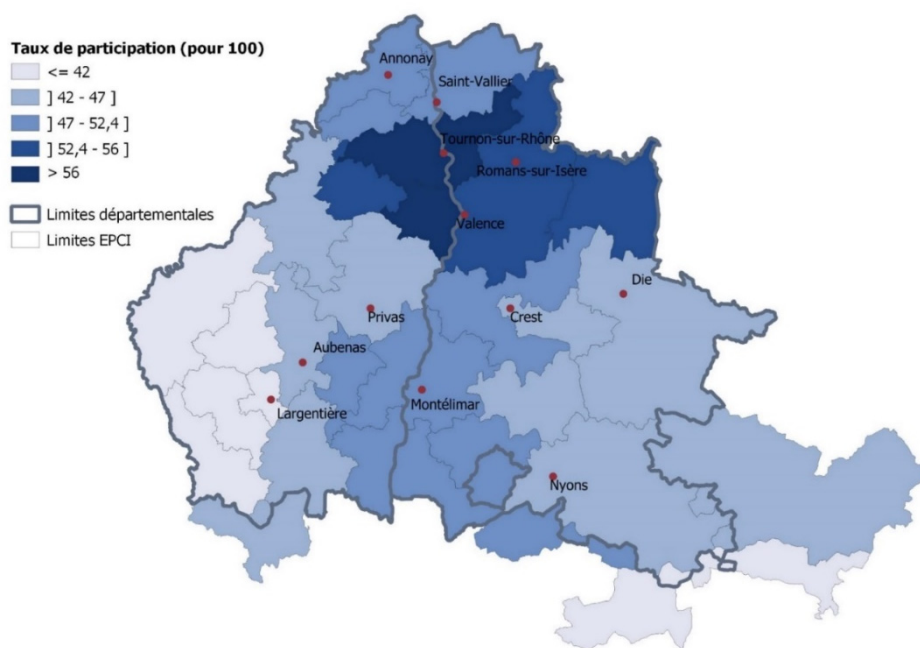
Taux (%) de participation au dépistage organisé du cancer du sein des femmes de 50-74 ans, 2019



Sources : Cnam (Sniiram DCIR - 2019), Cnam (Sniiram DCIR - 2015-2019)

Les EPCI du sud-ouest ardéchois et du sud-ouest de la Drôme présentent des taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein relativement faibles. C'est en particulier le cas des EPCI du sud-ouest ardéchois : Montagne d'Ardèche (36,6 %), Val de Ligne (36,7 %), Ardèche des Sources et Volcans (40,7 %), Pays Beaume-Drobie (38,4 %), Pays des Vans-en-Cévennes (40,2 %),

Taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein des femmes de 50-74 ans, 2019



Sources : Cnam (Sniiram DCIR - 2019), Cnam (Sniiram DCIR - 2015-2019)

8.2. Dépistage des cancers du col de l'utérus

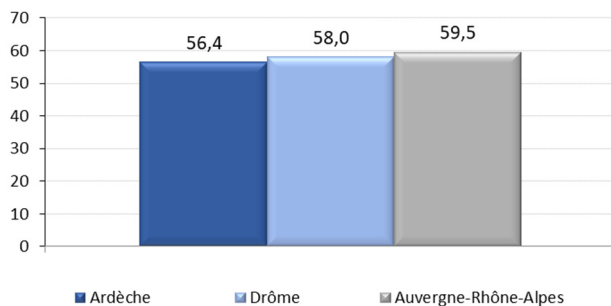
La réalisation d'un frottis cervico-utérin permet de détecter des lésions précancéreuses.

Les anciennes recommandations de la Haute autorité de santé (HAS) pour le dépistage du cancer du col de l'utérus préconisaient (depuis 2010) un dépistage chez toutes les femmes de 25 à 65 ans fondé sur un frottis cervico-utérin tous les 3 ans. À partir de 2019, les modalités de dépistage ont changé, avec des variations⁵¹ selon l'âge des femmes.

Les données présentées ci-dessous sont basées sur les anciennes recommandations, à savoir la part des femmes ayant réalisé, en 2019, au moins un dépistage par frottis cervico-vaginal au cours des trois années précédentes (2016-2019).

Dans les deux départements d'étude, les taux de participation des femmes de 25-65 ans au dépistage du cancer du col de l'utérus sont inférieurs au taux régional (59,5 %) : le taux de participation s'élève à 56,4 % en Ardèche et 58,0 % dans la Drôme.

Taux (%) de participation au dépistage du cancer du col de l'utérus des femmes de 25-65 ans, 2019

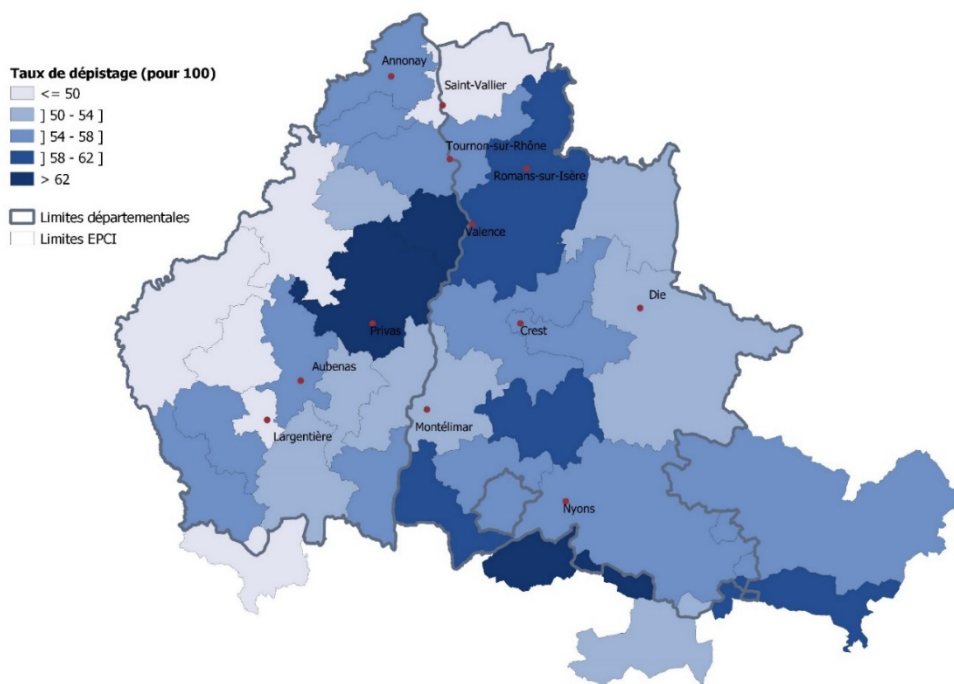


Sources : Cnam (Sniiram DCIR – 2016-2019), Cnam (Sniiram DCIR - 2015-2019)

La quasi-totalité des EPCI de Drôme et d'Ardèche présentent des taux de participation des femmes au dépistage du cancer du col de l'utérus relativement faibles. Toutefois les communautés d'agglomération Valence Romans agglomération (61,5 %) et Privas Centre Ardèche (65,4 %) présentent des taux supérieurs à la moyenne régionale. (ici clairement un effet « urbain », mais aussi de discours local tenu par les professionnels de santé...)

⁵¹ Pour les femmes entre 25 et 29 ans, les modalités de dépistage antérieures sont maintenues : le test de dépistage est réalisé par examen cytologique tous les 3 ans, après deux premiers tests réalisés à 1 an d'intervalle et dont les résultats sont normaux. Pour les femmes de 30 ans à 65 ans, la HAS a fait évoluer les modalités de dépistage (en actualisant ses recommandations de 2010). Elle recommande que le test HPV-HR, plus efficace pour ces femmes, remplace l'examen cytologique. Le test HPV-HR est réalisé 3 ans après le dernier examen cytologique dont le résultat est normal. Un nouveau test est refait tous les 5 ans, jusqu'à l'âge de 65 ans, dès lors que le résultat du test est négatif.

Taux (%) de participation au dépistage du cancer du col de l'utérus des femmes de 25-65 ans, 2019



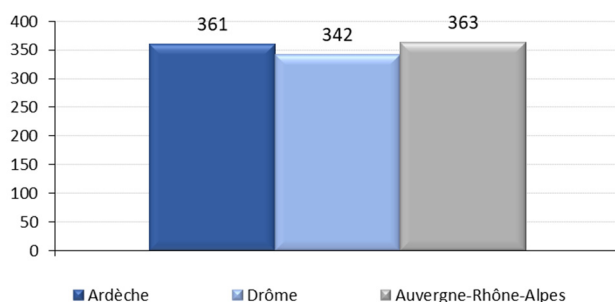
Sources : Cnam (Sniiram DCIR – 2016-2019), Cnam (Sniiram DCIR - 2015-2019)

9. Les hospitalisations pour cancers du sein et du col de l'utérus

9.1. Les hospitalisations pour cancer du sein

Sur la période 2017-2019, 604 patientes ardéchoises et 834 patientes drômoises ont été hospitalisées pour cancer du sein en moyenne chaque année. Le taux de patientes hospitalisées pour cancer du sein s'élève ainsi à 361 pour 100 000 habitantes en Ardèche et 342 pour 100 000 dans la Drôme. Ces taux sont comparables au taux régional (363 pour 100 000).

Taux de patientes hospitalisées pour cancer du sein pour 100 000, 2017-2019



Sources : ATIH (PMSI 2017-2019), Insee (RP 2017)